

Dialogue social, dialogue sur le travail ?

Francis Ginsbourger¹

RESUME²

Expert en organisation du travail, Francis Ginsbourger nous fait profiter de sa riche expérience d'intervention en entreprise ayant pour objet le dialogue sur le travail, parent pauvre dans la tradition à la fois juridique et socio-économique du dialogue social.

Le travail a longtemps été considéré comme une variable économique passive, un élément productif oublié des dimensions de la productivité même et de la valorisation du travail. Le droit même contribue à alimenter le clivage entre les conditions et l'organisation du travail d'une part et « l'employabilité » part. Au cours de ses interventions, Francis Ginsbourger a essayé de combler l'absence de réflexion autour de la valorisation du travail, en amont de la gestion de l'emploi. Il nous présente trois interventions différentes aux contextes plus ou moins favorables, voire hostiles. L'intervention comme méthode d'investigation répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, elle permet une connaissance plus fine du terrain. Ensuite, elle profite de l'expertise des acteurs sur leur propre terrain. Enfin, la co-élaboration des objets et méthodes de travail participe à l'enrichissement des observations et à la production de connaissance. Son succès dépend cependant d'une relative coopération des différents organes, dirigeants et salariés, à l'intervention même.

Des interventions présentées, plusieurs enseignements sont possibles. La première nous apprend l'importance de la gestion des compétences au-delà des questions de production passive. La seconde complète cet apprentissage en insistant sur la nécessaire réflexivité du travailleur sur sa propre compétence, la reconnaissance de son travail par lui-même. Enfin, la troisième propose une organisation collective des

¹ Francis Ginsbourger est économiste du travail et intervenant en organisation. Il a notamment écrit l'ouvrage *Ce qui tue le travail* en 2010 : <http://www.michalon.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=500063>

² Résumé et compte-rendu par Rachelle Belinga, doctorante, CGS Mines ParisTech

compétences par le partage des retours d'expériences. De manière générale, pour mieux saisir l'objet « travail », il nous faut distinguer le travail « productif », à savoir capitaliste dans lequel la valeur d'usage équivaut à la valeur d'échange, du travail « constructif » dans lequel le travailleur s'approprie son propre travail et se reconnaît dans un métier, une profession, un ensemble de compétence. Le travail « constructif » nous permet de passer à un régime de production à un régime de productivité, dans lequel le travailleur s'implique et participe au projet de l'entreprise.